

EPA à la place de la morale ou de la religion : tout ça pour ça !

Didier Swysen
ÉDITORIALISTE

C'était couru d'avance : très peu d'enfants vont délaissier les cours de religion ou de morale et opter

pour l'encadrement pédagogique alternatif. Le pourcentage final risque d'être largement inférieur à ce que laissent entrevoir les sondages demandés par la ministre au printemps dernier. Il est vrai qu'à l'époque, on parlait de « cours de rien », ce qui a sans

doute fait espérer à certains élèves, à tort évidemment, qu'ils pourraient se la couler douce deux heures par semaine.

Loin de nous l'idée de contester à des parents le droit d'introduire

une action en justice, encore moins de reprocher au juge la décision qu'il a prise. Mais que d'énergie gaspillée ! Que de temps perdu à organiser, à la va-vite et

donc de manière complètement insatisfaisante, un cours qui est tout sauf une vraie priorité pour notre enseignement. Cela laisse d'autant plus amer que ce ne sont pas les défis vitaux qui manquent dans nos écoles.

Tout ça pour ça ! Pour une solution qui empoisonne l'organisa-

tion de la vie scolaire dans nos établissements, une solution qui

ne satisfait donc même pas ceux par qui ce chambardement est arrivé. Reste maintenant à réussir le futur cours de citoyenneté (le Conseil d'État a « recalé » hier le projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles)... Reste surtout à la ministre Milquet à réussir à implémenter son Pacte pour un enseignement d'excellence. C'est là-dessus qu'on la jugera...

Gros flop

pour les « cours de rien » !

Le fait d'avoir donné un vrai contenu à l'encadrement pédagogique alternatif (les fameux « cours de rien ») a visiblement refroidi certains élèves...

● Les inscriptions sont désormais clôturées. Les parents ont donc dû choisir entre le cours de religion, le cours de morale ou l'EPA. Si les résultats définitifs de la répartition ne seront connus qu'à la fin du mois, les premières tendances ne sont pas bonnes pour l'EPA.

On les a appelés caricaturalement « les cours de rien ». Leur vrai nom, c'est l'encadrement pédagogique alternatif (EPA). Dire qu'ils ont fait couler beaucoup d'encre est un euphémisme.

Les parents avaient jusqu'à ce mardi 15 septembre pour inscrire leurs enfants en religion, en morale ou en EPA. Si les statistiques de cette répartition ne seront connues qu'à la fin du mois de septembre, une tendance se confirme déjà : ces nouveaux cours n'ont guère de succès.

«Selon les différents sondages qui ont été faits, il y aurait moins de

dispenses officielles que celles qui avaient été annoncées par le cabinet Milquet», nous explique Eugène Ernst, responsable de l'enseignement à la CSC. «Certains parents sont même revenus sur leur choix ! Mais je le répète, il s'agit bien de sondages. Il n'y a donc aucune valeur scientifique.»

MOINS DE 5% D'INSCRITS

Son homologue de la CGSP, Pascal Chardome, va même plus loin en évoquant un taux d'inscription inférieur à 5% ! «Ce sont uniquement des échos que j'ai eus», nous explique-t-il. «Mais une chose est sûre, la majorité des parents semble préférer garder un cours qu'ils connaissent plutôt que d'aller vers l'inconnu.» Pour rappel, les résultats d'une enquête commandée par la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, en mai dernier, indiquaient que 17,8% des parents d'élèves fréquentant l'enseignement secondaire officiel opteraient pour l'EPA. Un chiffre qui tournait

autour des 7% pour le fondamental.

COURS ASSEZ FLOU

La réalité semble toutefois fort différente. «Je pense que ce qui freine les parents, c'est qu'il ne s'agit que d'un cours transitoire qui est encore assez flou», nous explique Pascal Chardome. «Ils préfèrent attendre que les choses soient mieux cadrées et qu'on leur présente un vrai cours structuré.»

C'est, en effet, ce qui va se passer. Pour la rentrée scolaire 2016 dans le fondamental, un cours sur la citoyenneté sera proposé, en parallèle au cours de religion et de morale. Même topo dans le secondaire, à la rentrée 2017. «Je pense sincèrement que tout cela a été fait dans la précipitation», explique M. Chardome. «Aussi bien pour les écoles que pour les élèves. Il n'est donc pas étonnant que les inscriptions ne soient pas nombreuses. Mais les choses risquent bien d'être fort différentes à la rentrée scolaire prochaine.» ■

DEBORAH VAN BOTERDAEL

COUP DE SONDE

Trois écoles, trois discours

Pour montrer le véritable chaos dans lequel sont plongés les milieux scolaires, il suffit de contacter trois écoles et de leur demander la situation chez eux. Résultat: trois discours bien différents.

À l'Athénée Royal de Waimes, il y a eu très peu d'inscrits. À peine deux élèves sur les 500 présents. «*Chez nous, les élèves inscrits en EPA auront accès à la bibliothèque et seront amenés à faire des recherches sur des points faisant partie du programme, comme la citoyenneté,*

nous explique Emmanuel Beco, le préfet. «*Ils auront ensuite une évaluation tous les mois avec un professeur. Mais ce sera donc surtout un cours autodidacte.*»

Programme complètement différent à l'Athénée Royal Charles Rogier, à Liège «*Chez nous, les cours d'EPA seront donnés par les professeurs de morale*», nous explique Jocelyne Englebort, la préfète. «*Il s'agira d'une éducation à la citoyenneté. Mais comme les professeurs de morale ne savent pas se dédoubler, les cours devront être donnés en décalé.*

Soit en commençant plus tôt ou en terminant plus tard, soit lorsque les autres élèves seront à l'étude.»

À l'Athénée Royal d'Herstal, le problème ne se pose même pas, puisqu'aucun élève n'a choisi le cours d'EPA. «*Chez nous, l'année scolaire se déroulera donc comme les autres années*», nous explique Gilbert Delville, le préfet. «*Et ce n'est qu'à partir de l'année prochaine, que ce nouveau cours sera inscrit dans notre programme, lorsque la situation sera moins floue.*» ■

D.V.B

IL Y AURA DU CONTENU !

Rencontre avec un directeur de prison, visite de la RTBF, exposé de Child Focus

Visite de la RTBF ou du palais de justice, vision de films comme «*Les Barons*» (mettant en scène des jeunes oisifs de Molenbeek) ou comme «*Le silence de Lorna*» des frères Dardenne, débat sur l'euthanasie des mineurs, création d'un journal d'école, visite du musée «*la fabrique de la démocratie*» au BELvue, conférence de Child Focus sur «*comment protéger sa vie privée sur internet et les réseaux sociaux*», rencontre avec des avocats, des journalistes. Voilà tout ce que pourront faire les élèves fréquentant les écoles officielles dépendant de la ville de

Bruxelles et qui ont choisi EPA plutôt que religion ou morale. La ville de Bruxelles propose toute une série de thèmes qui pourront être déclinés lors de ces heures d'EPA. «*Chez nous*», nous explique-t-on dans un lycée, «*on demandera à nos élèves de choisir ce qu'ils souhaitent faire et nous formerons les groupe en fonction*». Les cours ne débiteront vraiment qu'à partir du 1^{er} octobre.

Les élèves composeront donc leurs cours «*à la carte*» en fonction de leurs aspirations. Dans les grands thèmes soumis, on trouve : les médias, la bioé-

thique, la justice, la démocratie, la guerre, les assuétudes, les balades citoyennes (pourquoi une place des Barricades à Bruxelles?), un ciné-philo (vision du film *Kinshasa Kids*), etc. Les profs pourront parfois s'appuyer sur des fardes pédagogiques fournies par des associations spécialisées dans ces grands sujets de société comme Les Grignoux, la Croix-Rouge, «*l'avocat à l'école*», etc. Bref, finalement, il y aura du contenu dans ces «*cours de rien*». A Bruxelles du moins. ■

F. DEH.

L'AVIS DE LA MINISTRE

« Les choses ont été trop vite »

Au cabinet Milquet, on tient à remettre les choses à leur place. «*Nous tenons à préciser que nous ne sommes pas à la base de cette réforme*», nous explique Olivier Laruelle, porte-parole du cabinet de la ministre de l'Éducation. «*C'est un arrêté de la Cour Constitutionnelle qui a obligé les écoles à introduire ces dispositions. Si nous ne le faisons pas,*

nous aurions reçu toute une série de plaintes et de recours.»

Si l'idée ne déplaît pas dans le fond, les choses ont toutefois été faites dans la précipitation, estime notre interlocuteur. «*L'EPA est quelque chose de tout à fait transitoire. Durant les deux prochaines rentrées scolaires, un vrai cours sur la citoyenneté va être organisé et attirera sans doute*

beaucoup plus de candidats.»

En attendant, une page Internet a été créée pour que les choses soient le plus claires possible pour les professeurs mais également pour les parents. Vous pouvez la retrouver à l'adresse: www.enseignement.be/citoyennete. ■

D.V.B

SON ACTION EN JUSTICE A TOUT RÉVOLUTIONNÉ

Et au final, Carlo de Pascale n'est pas content

Carlo de Pascale, le chroniqueur gastronomique de la RTBF, celui par qui tout ceci est arrivé, n'est même pas satisfait de la mise en place de cet Encadrement Pédagogique Alternatif (EPA). Lui qui avait saisi le Conseil d'Etat pour que l'on cesse d'obliger les parents à choisir entre religion ou morale, est déçu. Sa victoire en justice n'en est finalement pas une. « Je pense que la ministre Milquet a fait ce qu'elle a pu suite à la décision de la Cour constitutionnelle mais moi, je trouve qu'on continue à diviser les enfants. Là où l'on demandait la dispense, on nous propose un choix supplémentaire. L'idée de notre action en justice était que l'on retire la religion de l'école et que l'on cesse d'éti-

queter les enfants selon leur orientation philosophique ou religieuse. Cela appartient au domaine du privés ». **Véronique de Thier, son épouse, nous avoue avoir failli**

boycotter le document lors de cette rentrée scolaire, comme elle l'avait fait l'année précédente, lorsque la dispense n'était pas encore proposée. « J'ai hésité à remplir le formulaire car franchement, je ne suis pas contente », dit-elle. « Le système continue à séparer les enfants. Notre recours avait aussi pour but de ne pas devoir s'identifier philosophiquement. Pourquoi devons-nous rendre publique notre appartenance ou non à telle religion ? »

« GIULIA EST FURIEUSE ET ELENA ENCHANTÉE »

Les parents « de Pascale » constatent une chose : « Notre fille aînée qui entre en rhéto est furieuse : elle estime que c'est du grand n'importe quoi et qu'on a finalement inventé un 7^e cours ». Mais ils n'ont finalement eu d'autre choix que de choisir EPA pour leurs deux filles, Giulia (lycée Jacqumain à Bruxelles) et Elena (école primaire Catteau-Aurore

à Bruxelles) qui entre en 4^e primaire.

« Elena est toute contente de travailler avec Madame Odile sur base de la revue Phileas et Autobulle », poursuit sa maman. « Madame Odile n'est ni prof de morale ni prof de religion, c'est donc une très bonne chose. Par contre, pour mon aînée, je ne voudrais pas voir un prof de morale dispenser, dans la même école, le cours d'EPA. Cela jetterait une confusion pas possible ! »

Quelle serait la solution idéale pour Carlo de Pascale et les siens ? « L'idéal serait un cours d'éducation éthique, philosophique et citoyen où seraient rassemblés tous les élèves. Actuellement, l'école reproduit le choix des parents. Je rêve qu'au final, les enfants fassent leur propre choix ». Sur l'intérêt du contenu des cours qui seront proposés à Giulia et à Elena lors de ces heures EPA, leurs parents n'ont en revanche rien à redire. ■

F. DE H.

CONFIDENCE

« Les profs de morale ont peur de perdre leur job »

Au lycée Emile Jacqumain à Bruxelles, fréquenté par 900 étudiants du secondaire, on s'attendait à dépasser les 15 % d'inscrits dans l'Encadrement pédagogique alternatif, soit entre 150 et 160 élèves. « La plupart ont glissé du cours de morale », nous confie une source interne. « Les cours de religion n'ont quasi pas été impactés ». Qui va donner ces cours, y a-t-il des profs motivés par la dispense de ces

heures d'EPA ? « Heu, pas vraiment. On constate surtout que les profs de morale ont peur de perdre leur travail et que ce sont eux qui postulent ».

DU RECYCLAGE!

Et d'aucuns de conclure déjà que ce « cours de rien » comme on a surnommé ces heures de dispense, n'allait être que du recyclage. ■

F. DE H.

LE NOMBRE D'INSCRITS À L'EPA DANS NOS ÉCOLES	
LIÈGE	
Écoles communales de Oupeye	14 inscrits à l'EPA sur 960
Écoles communales de Herstal	26 sur 1.300
LUXEMBOURG	
Athénée Royal d'Arlon	2 sur 1.500
Athénée Royal Germain et Gilbert Gilson Izel (Chiny)	0 sur 955
SAMBRE ET MEUSE	
Athénée Royal Jean Rostand de Philippeville	32 sur 1.471
Athénée Royal de Chimay	1 sur 642
VERVIERS	
Athénée Ardenne - Hautes Fagnes	3 sur 255
Écoles communales de Herve	20 sur 900
MONS	
Écoles communales de Mons	49 sur 2.328
Écoles communales de Saint-Ghislain	24 sur 1.170
BRUXELLES	
Athénée Serge Creuz (secondaire) Molenbeek	10 sur 2.000
Écoles de Saint-Josse	0 sur 1.400
NAMUR	
Écoles communales de Gembloux	7 sur 673
Athénée/Lycée de Namur	5 sur 400
BRABANT WALLON	
Institut provincial d'enseignement technique à Nivelles	3 sur 1.013
Athénée Royal de Waterloo	34 sur 900
CHARLEROI	
Athénée Royal Vauban	3 sur 980
Athénée Royal Solvay	23 sur 550
CENTRE	
Écoles communales d'Estinnes	1 sur 130
Athénée provincial de Morlanwelz	160 sur 1.650
TOURNAI	
Athénée Royal Lucienne Tellier	15 sur 325
Athénée Royal de Peruwelz	0 sur 1.240
MOUSCRON	
Athénée Artem	34 sur 639
Complexe éducatif Saint-Exupéry	24 sur 296
HUY	
Enseignement communal de Huy	18 sur 1.500
IPES de Waremme	6 sur 698